


# Substances nocives : l'UFC-Que Choisir appelle à ne plus acheter de stylos-billes aux enfants

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 9 heures,

Mis à jour il y a 5 heures

▶ Écouter cet article 

00:00/02:39 

**À quelques jours de la rentrée, l'association a testé une grosse trentaine de produits scolaires et en conclut que presque la moitié comprend des composants potentiellement dangereux.**

En pleine période d'achat de fournitures scolaires, l'UFC-Que Choisir alerte les parents. Des composants potentiellement dangereux se retrouvent dans beaucoup d'entre elles, estime l'association, qui appelle notamment à éviter l'achat de stylos-billes *«compte tenu du cocktail de substances nocives retrouvées dans la totalité des références testées»*.

À quelques jours de la rentrée scolaire, l'association a testé une grosse trentaine de produits scolaires (stylos, feutres ou surligneurs) et en conclut que presque la moitié comprend des composants potentiellement dangereux. Il s'agit de *«phtalates reprotoxiques et perturbateurs endocriniens, impuretés cancérogènes, hydrocarbures aromatiques polycycliques, isothiazolinones, benzyl alcool, toluène et benzène»*, énumère l'association. Ces composants sont connus pour être susceptibles de provoquer de multiples pathologies qui vont des allergies aux cancers, même si ce risque reste théorique en l'absence d'étude sur d'éventuelles conséquences concrètes sur la santé des élèves.

L'association n'hésite pas à alerter sur certains produits en particulier. *«Dans certains produits, les teneurs sont particulièrement élevées, notamment dans l'encre des Stabilo Boss 'Original Fluo', des stylos-billes effaçables Pilot 'Kleer' noirs et des stylos-roller Pilot 'Frixion medium' bleus»*, indique l'UFC-Que Choisir. Même constat du côté des stylos-billes avec *«des substances classées cancérogènes probables également détectées dans les encres de 4 stylos-billes sur les 6 testés»*.

## Une législation jugée insuffisante

Le risque est suffisamment pris au sérieux par les autorités sanitaires pour que l'une d'entre elles, l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses), s'en soit préoccupée au début de l'été. Sur la base de travaux qui comprenaient d'ailleurs de précédents tests de l'UFC-Que Choisir, elle avait jugé la législation insuffisante au niveau français comme européen. Elle avait demandé à aligner la législation européenne sur celle, bien plus restrictive, en vigueur pour les jouets, reprenant une demande déjà exprimée de longue date par l'UFC-Que Choisir.

Celle-ci l'a réitérée à l'occasion de son test de jeudi, jugeant que celui-ci prouvait l'insuffisance de la réglementation en vigueur, et demandant à la France de porter le sujet au niveau européen. «*Quasiment aucun de ces produits n'est hors la loi au regard de sa composition du fait d'une réglementation européenne aussi laxiste qu'ubuesque*», juge-t-elle. Une exception toutefois: un stylo acheté dans un magasin de la chaîne B&M, apparaît d'ores et déjà illégal, selon l'association, qui appelle à son retrait immédiat.